

Dr.  
88

396

L. 285

UN TRÉSOR MÉCONNU DE LA FRANCE

LA  
GUYANE

CONFÉRENCE

Faite par

M. le Comte L.-C. DE LA MARLIÈRE

Ingénieur des Arts et Manufactures

A RADIO-PARIS

Le 27 Janvier 1930



L. 285  
726

PARIS

IMPRIMERIE GEORGES PETIT

12, RUE GODOT-DE-MAUROI, 12

1930

BIBLIOTHEQUE ALEXANDRE FRANCONIE



20059202

MANIOC.org  
Bibliothèque Alexandre Franconie  
Conseil général de la Guyane

Don a' la

coll. Guyane

788

UN TRÉSOR MÉCONNU DE LA FRANCE

LA  
GUYANE

CONFÉRENCE

Faite par

M. le Comte L.-C. DE LA MARLIÈRE

Ingénieur des Arts et Manufactures

A RADIO-PARIS

Le 27 Janvier 1930



CONSULTATION

SUR PLACE

PARIS

IMPRIMERIE GEORGES PETIT

12, RUE GODOT-DE-MAUROI, 12

1930



LE  
GUYANE

UNIVERSITE

M. LE COMTE L.-C. DE LA MARINIÈRE

A. B. D. P. PARIS

Un Trésor méconnu de la France

# LA GUYANE

## CONFÉRENCE

Faite par

M. le Comte L.-C. DE LA MARLIÈRE

Ingénieur des Arts et Manufactures

A RADIO-PARIS

Le 27 Janvier 1930



MESDAMES,  
MESSIEURS,

Comme je disais dernièrement dans un salon que je partais bientôt pour la Guyane, quelqu'un m'a répliqué : « Tiens ! je croyais que le convoi Mestorino était déjà parti. »

Plaisanterie courante qui caractérise l'opinion moyenne du Français sur la Guyane.

La Guyane c'est le pays du bagne et de la fièvre. Comment un honnête homme peut-il aller dans ce pays-là ?

Presque tout ce que l'on a écrit sur ce pays, durant ces dernières années, a contribué à maintenir et à développer cette mentalité.

Leurs auteurs, certes pleins de talent, se sont malheureusement plus préoccupé de faire frissonner le lecteur par des histoires de bagne et de fange aurifère et fiévreuse que de lui dire la simple vérité.

La Guyane est victime d'une véritable injustice ! Elle n'est pas un enfer.

Et il n'y a pas plus de fièvre en Guyane qu'à Madagascar, en Afrique occidentale ou en Indo-Chine.

Je vais essayer dans cette causerie de vous dépeindre la Guyane telle qu'elle est.

Je crois y être autorisé par quinze ans de séjour espacés en vingt-cinq années.

Après une description générale du pays, je vous exposerai rapidement les richesses de cette colonie et j'insisterai tout spécialement sur les gisements aurifères considérables qu'elle contient et qui feront un jour de la Guyane le trésor de la France.

Au risque de vous causer une déception, je ne vous conterai pas d'histoires de bagnards.

Les seuls mots que je puisse dire sur le bagne, c'est qu'il a été partout une institution déplorable.

En Guyane, en particulier, il coûte à la métropole des sommes considérables pour ne développer que les abus, le vice, la paresse; il ne sert qu'à l'évasion des grandes vedettes, telles que Bougrat, aujourd'hui marié et personnage considérable au Venezuela, et à l'abrutissement perpétuel des autres criminels condamnés, par une loi inique, à rester en Guyane après avoir purgé leur peine.

Le bagne a été supprimé par tous les pays. C'est une honte pour la civilisation et une tare pour le pays qui le subit.

Qu'attend la France pour le supprimer?

Ceci dit, parlons de la Guyane.

Après s'être embarqué à Saint-Nazaire sur un paquebot de la Compagnie Générale Transatlantique, et après dix jours de mer dont la monotonie est rompue par la vue des Açores, des poissons volants et des marsouins sauteurs, on s'extasie, de loin, devant le premier décor tropical en arrivant à Pointe-à-Pitre et à Basse-Terre, deux ports de la Guadeloupe.

C'est le pays de la canne à sucre, du cacao, du café, de la vanille et de la mangouste qui a détruit tous les serpents de l'île.

Ce pays vient d'être ravagé par un cyclone et se relève de son désastre avec une vitesse surprenante.

Le lendemain, on accoste à Fort-de-France, chef-lieu de la Martinique. On quitte le grand courrier qui continue sur Colon et, avant de s'embarquer sur une annexe, on a juste le temps de voir la statue de Joséphine de Beauharnais; on va en automobile voir les éruptions du mont Pelée et le soir, avant de repartir, on assiste au casseco, danse endiablée du pays, dont le « charleston » de nos salons n'est qu'une pâle imitation.

Six heures après avoir quitté la Martinique on est à Sainte-Lucie, colonie anglaise qui appartenait autrefois à la France et en a conservé le langage. Pays rude, de formation volcanique et de peu d'industrie.

Puis on arrive, après trente-six heures de mer agitée, à Trinidad, île située en face des bouches de l'Orénoque.

On est ici dans le pays de l'asphalte, du pétrole et des immenses cocoteraies. On est émerveillé par l'activité de Port of Spain, par la splendeur des résidences anglaises et la richesse du jardin botanique; c'est le luxe continental transplanté aux tropiques.

Vingt-quatre heures après, à l'embouchure de la rivière Démerara, on accoste aux quais de George Town, ville de 100.000 habitants, capitale de la Guyane anglaise.

En voyant une Guyane dotée de puissantes industries, agricoles, forestières et

minières, de magnifiques hôtels, de chemins de fer, de tramways et de tout le confort moderne, on prend courage.

Le lendemain on fait escale à Paramaribo, sur la rivière Suriname, et on redouble d'espoir en voyant dans une deuxième Guyane une ville hollandaise, coquette et propre, grouillante de Javanais et dans laquelle un chemin de fer déverse une foule de produits agricoles et miniers.

Vingt-quatre heures après, enfin, c'est la Guyane Française. On entre dans le Maroni, et on a la première vision de la forêt vierge, on arrive à Saint-Laurent-du-Maroni.

L'impression continue à être satisfaisante ; on accoste devant des quais à eau profonde, un cargo est en train de charger du bois, un autre de décharger des marchandises ; on entend le sifflement du chemin de fer de l'Administration pénitentiaire ; la vue des bagnards est désagréable mais on est obligé de reconnaître que l'Administration pénitentiaire a créé une ville propre, de jolies maisons, un bel appontement. Déjà, on s'aperçoit que l'appontement du Commerce est mal entretenu, insuffisant pour les opérations de chargement de bois, mais on espère encore voir la troisième Guyane bien vivante.

On repart, et huit heures après on a le premier frisson en stoppant en face des trois îles du Salut servant d'établissement pénitencier : La Royale, où sont enfermés des criminels de marque et les incorrigibles ; Saint-Joseph ou l'île du silence, ne renfermant que des cellules de déportés avec lesquels les surveillants ne doivent communiquer que par des gestes ou par des écrits ; enfin, la célèbre île du Diable, où l'on a isolé Dreyfus et Ulmo.

Une embarcation quitte la terre, franchit une mer houleuse à coup de rames puissantes, et accoste ; elle vient chercher le courrier.

Ses rameurs, tous des criminels célèbres, se sont assagis pour être autorisés à envahir le paquebot et à vendre aux passagers ahuris leur camelote : guillotines coupe-cigares, frégates dans une bouteille ou tapis de fibre de coco.

On quitte avec satisfaction ce joli paysage que la transportation a rendu lugubre.

Un phare ! C'est l'Enfant-Perdu, rocher isolé au milieu de la mer, balayé par les vagues et habité par un condamné qu'on ravitaille quand on peut.

On contourne le rocher, pour trouver en entrant à Cayenne la seule passe possible dans un fond de vase molle.

Cayenne ! Enfin ! Voilà vingt et un jours qu'on a quitté la France. Ici, pas de quai de débarquement, pas d'hôtels confortables, pas de tramways, pas de chemins de fer, mais des bagnards partout dans les rues.

Mais bah ! qu'importe ! l'accueil aimable que vous font les Cayennais, et le plaisir d'être chez les Français, vous font oublier la déception causée par la vue de cette capitale de la troisième Guyane.

## DESCRIPTION GÉOGRAPHIQUE

La Guyane Française est située sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud, entre le deuxième et le sixième degré de latitude Nord.

Elle est limitée au nord par la mer, à l'ouest par le fleuve Maroni qui la sépare de la Guyane Hollandaise, au sud par la chaîne montagneuse du Tumuc-Humac, à l'est par le fleuve Oyapock qui, tous deux, la séparent du Brésil.

Les côtes se développent sur 328 kilomètres environ, et la profondeur de la Guyane atteint 400 kilomètres.

La Guyane présente l'aspect d'une série de mamelons situés sur des plans inclinés descendant par gradins du Tumuc-Humac vers la mer. Autour de mamelons généralement peu élevés, 50 à 250 mètres de hauteur, courent une multitude de ruisseaux qui viennent se verser dans huit grands fleuves ayant une direction générale nord-sud : le Maroni, la Mana, l'Iracoubo, le Sinnamary, le Kourou, la Comté et l'Orapu, l'Approuague et l'Oyapock.

Le sous-sol de la Guyane, de formation presque exclusivement primitive, est composé, à la base, de granit fondamental surmonté par de nombreuses roches feuilletées : gneiss, micaschistes, schistes talqueux, et traversé par des éruptions de roches vertes : diorites, diabases et pygmatites, leptynites, qui ont entraîné à la surface les gisements aurifères et qui sont en général des roches dures.

Ces filons éruptifs sont sensiblement E.-O., c'est-à-dire perpendiculaires à la direction des rivières.

L'érosion a été beaucoup plus grande sur les roches feuilletées tendres formant le lit des rivières que sur les roches éruptives dures qui les coupent; d'où une série de bassins à eaux profondes et de barrages rocheux qui émergent, et que les cours d'eau franchissent en cascades et en rapides. C'est la caractéristique des trois Guyanes.

## HISTORIQUE

La Guyane a été découverte en 1498 par Christophe Colomb qui l'appela la terre des « parias » du nom des Indiens qui l'habitaient.

La fiction d'un Eldorado guyanais attira au xvi<sup>e</sup> siècle Pinçon, Walter-Raleigh, Laurent Keinis et des gens aimant l'aventure.

Au xvii<sup>e</sup> siècle, de nombreuses expéditions y débarquèrent, et l'une d'elles fonda Cayenne en 1630.

En 1659, les Hollandais la conquièrent, puis en furent chassés dix ans après par de La Barre.

En 1667, les Anglais s'en rendirent maîtres, puis de nouveau les Hollandais en 1676, qui furent chassés par l'amiral d'Estrées.

Batavis coesis. — Cayana recuperata.

Vers 1740, les Jésuites commencèrent à développer la culture, et la prospérité surgissait quand survint la catastrophe de Kourou, dans laquelle près de 12.000 colons périrent par suite de l'imprudence des organisateurs qui, d'ailleurs, furent jetés à la Bastille.

Vers 1776, l'intendant Malouet organisa l'exploitation du pays, après avoir étudié les procédés des Hollandais à Surinam. La culture prospérait quand, en 1794, l'abolition de l'esclavage amena l'abandon des exploitations agricoles.

Puis ce fut l'arrivée des déportés du 18 fructidor, dont les malheurs pesèrent injustement sur la réputation de la Guyane.

Pichegru, qui avait été proscrit par Napoléon, allait être chargé par ce dernier de ranimer les exploitations, quand il mourut.

Peu après, le blocus continental anéantissait le commerce extérieur.

Vers 1830, M<sup>me</sup> Javouhey, supérieure et fondatrice de l'Ordre des sœurs de Saint-Joseph de Cluny, créa Mana et organisa l'élevage du bétail, l'exploitation des bois et des cultures vivrières. Son œuvre existe encore et montre ce que peut faire l'énergie.

En 1848, survint l'émancipation et les ateliers agricoles se vidèrent.

En 1854, arriva le premier convoi de condamnés.

En 1855, on découvrit les premiers gisements d'or.

## CLIMAT

Bien qu'elle soit située tout près de l'équateur, la Guyane jouit d'une température peu élevée à cause des brises fraîches qui soufflent aux heures les plus chaudes de la journée et de l'immense forêt qui couvre son sol.

La température varie entre 25 et 33 degrés; les mois les plus chauds sont août et septembre; les plus frais, janvier et février. Il existe deux saisons : la saison des pluies, qui va de novembre à août; la saison sèche, d'août à novembre.

Il tombe à Cayenne 3 mètres à 3 m. 50 d'eau.

La salubrité de la Guyane est très injustement critiquée; certes, il y a du paludisme, comme dans toutes nos colonies tropicales, et c'est un pays qui n'est pas favorable aux alcooliques, aux tarés, aux jouisseurs et aux bagnards; mais le taux de la mortalité n'y est que de 2,56 ‰, tandis qu'il est de 3,04 ‰ à la Réunion, 3,82 ‰ au Sénégal, 6 ‰ à la Guadeloupe et 6,54 ‰ à la Martinique (1).

L'insalubrité dont parlent ceux qui ont parcouru la Guyane trop rapidement est

(1) D'après la notice *La Guyane française*, publiée par l'Agence Générale des Colonies.

toujours due à l'inexpérience, à l'imprudence, aux abus, à l'insuffisance de la nourriture ou de l'habitation.

La Guyane a une si mauvaise réputation que vous doutez peut-être de mes paroles. Si avec un bon appareil de télévision vous pouviez voir celui qui vous parle vous seriez convaincus.

## DÉMOGRAPHIE

Le recensement de 1926 a donné le chiffre suivant :

Population civile . . . . .	28.995
Militaire et marine . . . . .	685
Chercheurs d'or et coupeurs de bois de rose . . . . .	10.675
Tribus indigènes . . . . .	2.474
Transportés . . . . .	4.512
TOTAL. . . . .	47.341

Les habitants de la Guyane sont, en très grande majorité, des Antillais français et anglais. L'élite de la société comprend de nombreuses personnes diplômées de nos grandes universités et facultés : médecins, avocats, notaires, industriels; notabilités souvent très cultivées.

## TRIBUS INDIGÈNES

Les véritables indigènes de la Guyane sont les Indiens Peaux-Rouges dont on connaît les deux tribus : les Roucouyennes et les Emerillons.

Quant aux Oyacoulets, dits les « grandes oreilles », on ne les a jamais vus.

Ces Indiens sont les derniers vestiges d'une race qui s'éteint dans les fins fonds de l'Itany et de l'Awa.

Les Bonis, au contraire, comme les Bosch et les Saramakas hollandais, forment une tribu robuste de piroguiers, vivant au bord des fleuves, à la lisière des forêts vierges, et descendant des nègres marrons qui s'évadèrent au temps de l'esclavage. Ils ne parlent pas français.

## MOUVEMENT COMMERCIAL

Le mouvement commercial de la Guyane Française a été en moyenne, pendant ces dernières années, de l'ordre de 90 millions de francs.

Les principales exportations ont été l'or, l'essence de bois de rose, la gomme de balata et le rhum.

Pendant la même période, la Guyane Hollandaise faisait 300 millions d'échanges et exportait surtout du sucre, du cacao, du café, du riz, des bananes, de la bauxite.

La Guyane Anglaise atteignait 750 millions de commerce et exportait surtout des diamants, du sucre, du riz et de la bauxite.

Les deux Guyanes Anglaise et Hollandaise sont dotées, l'une de 250 kilomètres et l'autre de 188 kilomètres de voies ferrées, tandis que la Guyane Française ne possède que 18 kilomètres de voies Decauville appartenant à l'Administration pénitentiaire et 32 kilomètres appartenant à la Société de Saint-Élie.

## RICHESSSES DE LA GUYANE

### RICHESSSES AGRICOLES

*Plantes féculieuses.* — La Guyane possède une très grande variété de féculieuses qui poussent presque sans aucun soin : le manioc qui, râpé, pressé et cuit, donne le couac, base de l'alimentation de l'indigène; par le lavage de la pulpe, on recueille de l'amidon qui, cuit, donne du tapioca. La patate douce, l'igname, le tayove, l'arrow-root, le riz, le maïs, dont on peut faire trois récoltes par an, l'arbre à pain produisant trois fois par an un fruit de un à cinq kilogs, dont la pulpe donne une excellente farine, le bananier, le pois de sept ans, pois angole, véritables arbustes donnant pendant plusieurs années des pois très fins en abondance.

*Plantes aromatiques.* — Le vaniller, le cannellier, le poivrier, le girofler, le muscadier, le safran, le citronnier, l'oranger, le mandarinier et, enfin, le vétiver et la citronnelle, dont on retire par distillation des essences très recherchées et qui pourraient donner lieu à des exploitations très rémunératrices.

*Plantes tinctoriales.* — Rocouyer, indigotier, safran.

*Plantes oléagineuses.* — Arachide, cocotier, ricin, cacaoyer, sésame et, enfin, toute une série de palmiers portant d'abondants régimes de graines dont on extrait une huile excellente. Le plus intéressant est l'aouara.

*Plantes textiles.* — Le coton, la ramie pouvant être coupée trois fois par an et produisant par hectare 3.700 kilogrammes de fibres de 1 m. 85 de long, l'agawe.

*Plantes diverses.* — Cocotiers, caféiers, tabac, canne à sucre.

Pressé par le temps, je ne parlerai que de la canne à sucre.

C'est le produit le plus intéressant de la Guyane parce qu'elle y pousse très bien et que tous les indigènes en connaissent la culture. C'est la plante familiale qui existe autour de toutes les maisons et dans toutes les plantations. C'est la seule culture qui ait persisté en Guyane malgré l'exode continu des indigènes vers les mines d'or.

De nombreuses rhumeries se sont installées dans l'île de Cayenne et récemment la Compagnie Sucrière et Agricole de la Guyane Française a monté aux environs de Cayenne une usine à sucre munie des derniers perfectionnements.

Comme dans toutes nos colonies, l'industrie du sucre et du rhum ne peut pas actuellement vivre sans un fort contingent de rhums détaxés attribué aux producteurs.

C'est une question vitale pour la Guyane, d'obtenir du Parlement une augmentation progressive du contingent, seule capable de sauver son industrie agricole et de lui permettre d'améliorer sa situation financière. Je signale la chose d'une façon pressante aux députés.

### INDUSTRIE PASTORALE.

La Guyane devrait être le pays de l'élevage par excellence.

Il existe, en effet, dans le nord-ouest de la colonie, de Macouria à Organabo, plus de deux cent mille hectares de savanes qui pourraient nourrir 200.000 têtes de bétail.

Il suffirait d'y opérer des drainages, des dessèchements dans certains endroits et des irrigations dans d'autres, facilités par les cours d'eau qui les traversent.

Il faudrait aussi supprimer les herbes de mauvaise qualité et les remplacer par des plantes plus propres à l'alimentation du bétail.

Il y a depuis longtemps une race bovine acclimatée à la Guyane. Elle est petite et demanderait à être améliorée.

Autrefois la Guyane exportait annuellement 2.000 à 3.000 têtes de bétail ; maintenant elle en importe du Venezuela beaucoup plus.

Les indigènes ont négligé cette industrie comme toutes les autres, pour chercher des bénéfices plus rapides dans l'exploitation de l'or.

Avec des capitaux importants et de l'expérience, l'élevage du bétail est assuré de succès.

### RICHESSSES FORESTIÈRES.

La Guyane est une immense forêt vierge, dans laquelle apparaissent les essences les plus variées ; elle contient des bois de charpente, l'angélique, le wacapou ; le cœur-dehors, le balata, l'ébène verte, le rose mâle, le grignon, le cèdre, l'acajou ; des bois rares d'ébénisterie : bois lettres, bois violet, bois satiné, le boco, le montouchi, le panacoco, etc., tous des bois de couleurs vives, tranchées et largement veinées.

Ils conviennent admirablement à l'ameublement moderne ; sur le paquebot *Paris*, de la ligne de New-York, tous les bois de décoration viennent de la Guyane.

La Guyane est riche en plantes oléagineuses, aromatiques, teinctoriales et tannantes, textiles, médicinales et en arbres à gomme, à résine et à essences rares.

*Angélique.* — L'angélique, qu'il ne faut pas confondre avec la plante d'Europe, est un très bel arbre, très abondant en Guyane ; en général d'un très gros diamètre : 1 mètre à 1 m. 50 ; le tronc est parfaitement droit jusqu'à 15 ou 20 mètres, hauteur à laquelle commencent les branches. Il est imputrescible et, dans les différents essais faits en France, il s'est révélé comme le meilleur bois pour les constructions navales et les pilotis.

Mais sa grande valeur vient surtout de ce qu'il a été reconnu un des meilleurs bois pour remplacer le chêne en tonnellerie.

La futaille en angélique a des qualités de durée et de résistance meilleures que celle en chêne et ne présente aucun inconvénient pour les liquides contenus.

Or, le chêne fait défaut pour la fabrication du merrain et on se préoccupe de lui trouver un substitut.

Bordeaux, que cette question intéresse au plus haut point, a envoyé en 1928 en Guyane M. Demougeot, spécialiste en bois de tonnellerie, pour examiner la possibilité de l'exploitation de l'angélique. Ses conclusions ont été nettement favorables et une exploitation pour merrains est commencée.

*Palétuvier rouge.* — C'est un arbre qui pousse sur le bord des rivières au voisinage de la mer. La Société France-Guyane emploie son écorce pour l'extraction de produits tannants et son tronc pour la fabrication de douelles de tonneaux.

*Balata.* — Arbre géant qui, saigné, donne une gomme spéciale, comme l'hévéa saigné donne la gomme caoutchouc. La saignée consiste dans une entaille faite dans l'écorce et au-dessous de laquelle on fixe le récipient dans lequel coule la gomme. On doit régler la saignée pour ne pas tuer l'arbre.

En Guyane, cette exploitation n'étant pas contrôlée, les indigènes saignent l'arbre à fond et le tuent; c'est donc une richesse qui s'épuise.

Le balata est employé surtout dans la fabrication des courroies.

*Bois de rose.* — Cette espèce est représentée par un mâle et une femelle. Le mâle c'est la force; on l'emploie en ébénisterie, c'est avec lui qu'on a fabriqué les beaux meubles de nos ancêtres. La femelle c'est la grâce : on en tire des parfums.

Chaque tonne de ce bois, distillée, produit 6 à 10 litres d'essence de bois de rose contenant un produit spécial, le linalol, utilisé en parfumerie et en savonnerie.

L'essence du bois de rose de Guyane a permis aux parfums synthétiques de concurrencer les parfums naturels.

Tant qu'elle n'a pas eu de concurrence, cette industrie a connu en Guyane des heures de prospérité, mais depuis quelques années le Brésil produit à bon marché une essence de qualité inférieure, il est vrai, mais qui a enlevé à la Guyane toute la clientèle de la savonnerie.

Il y a eu quelques essais d'exploitation forestière en Guyane, mais ils ont presque tous été entrepris par des sociétés inexpérimentées, insuffisamment munies de capitaux ou trop vite découragées par les difficultés que rencontre au début toute affaire coloniale.

Seules quelques sociétés, comme la Société Forestière de la Guyane française, ont persévéré et réussi.

Cette dernière exporte en moyenne 5.000 mètres cubes de bois en France, principalement de l'angélique, connu en France sous le nom de « bois de teck ».

Ayant ses exploitations à Saint-Laurent-du-Maroni, elle a une situation privilégiée pour l'emploi de la main-d'œuvre pénitentiaire.

Elle en obtient un excellent rendement et démontre qu'une partie des condamnés peut être utilisée par l'industrie quand elle est bien nourrie et convenablement rémunérée.

Ainsi, grâce à cette Société, des bois de Guyane arrivent périodiquement en France. On ne peut plus dire qu'on ne les connaît que par des échantillons.

Eh bien! c'est triste à dire, malgré les qualités de ces bois que tout le monde connaît, leur écoulement n'en est pas toujours facile.

On se heurte à la routine.

Cette routine pourrait être brisée par l'action des Administrations publiques. Or, ce qui est encore plus triste à dire, les bois de Guyane ne figurent jamais sur le cahier des charges des adjudications publiques.

Je crois même que, pour l'Exposition coloniale de 1931, qui doit avoir pour but de faire éclater aux yeux du monde entier la valeur de nos produits coloniaux, l'angélique seul a été prévu dans les constructions.

La chose a été signalée; espérons que l'Administration donnera satisfaction à la Guyane.

### **RICHESSSES MINIÈRES.**

Et d'abord, disons quelques mots sur l'or, ce vil métal, tantôt fantôme invisible, étalon de nos monnaies, sujet de luttes entre nations; tantôt visible, objet de discordes dans nos ménages.

L'or était connu dans l'antiquité. La reine de Saba remplissait ses coffres avec de l'or d'Afrique, les Romains remplissaient les leurs avec de l'or de Gaule.

Mais les premières productions importantes datent des découvertes des alluvions aurifères de Californie, en 1850. Puis, ont suivi celles de l'Australie, de la Guyane, de la Nouvelle-Zélande, du Mexique, de toute l'Amérique, de la Sibérie, du Klondyke et enfin et surtout, vers 1885, du Transvaal.

On a produit pendant ces 80 ans 93 milliards de francs or et cependant on ne connaît guère que l'existence de 60 milliards de francs or; le reste a disparu en bijoux perdus et est enterré, particulièrement dans les Indes.

Actuellement, on produit annuellement environ 2 milliards de francs or, dont 55 % sont produits par le Transvaal. Sur ces deux milliards, une partie importante disparaît de la circulation; le reste est soit transformé en bijoux, soit acheté par les banques d'émission pour garantir la valeur des billets servant aux échanges.

La production de l'or diminue et diminuera très rapidement dans une dizaine d'années, car le principal producteur, le Transvaal, s'épuise.

Chaque nation a de plus en plus besoin d'or pour garantir ses moyens d'échange et soutenir son crédit.

La production de l'or diminue pendant que les besoins d'or augmentent ; la découverte de nouveaux champs d'or importants est donc d'un intérêt mondial. Nous croyons fermement que ces champs d'or existent en Guyane Française.

La Guyane est notre colonie la plus riche en or.

On a extrait des alluvions une quantité d'or voisine d'un milliard de francs or. Or, les alluvions sont la poussière des gisements aurifères. On a récolté la poussière, il reste les massifs.

Les gisements aurifères de la Guyane sont encore vierges.

L'or a été découvert en 1855 par le réfugié Brésilien Paolino sur les rives de l'Arataye, un des affluents de l'Approuague. Aussitôt après, on en trouva dans le bassin de l'Orapu, du Kourou.

En 1878, ce fut la découverte de Saint-Élie, de la Mana et de l'Awa; en 1889, du Maroni; en 1893, du Carsévène et de l'Inini.

La production a été en croissant de 1855 à 1894, puis elle s'est maintenue pendant une vingtaine d'années à 4.000 kilogs d'or par an. Elle est actuellement de 1.200 à 1.500 kilogs.

Depuis l'origine, l'extraction de l'or en Guyane a été faite par les noirs Guyanais ou Antillais, nomades travaillant souvent isolément, s'associant rarement à plus de trois ou quatre. Voici la vie d'un de ces orpailleurs :

Il engage d'abord des négociations habiles avec un commerçant de Cayenne pour obtenir à crédit des vivres et des outils très simples : une pelle qu'on appelle criminelle, et une bêche qu'on appelle pelle à vase, l'une et l'autre pour fouiller la terre; une batée, sorte de plat rond en fer, dans laquelle on malaxe et on lave un peu de cette terre pour voir si elle contient de l'or; du mercure pour retenir l'or; une hache et un sabre d'abatis pour se frayer un passage dans la brousse.

Quand il a réussi cette première opération, il entreprend ensuite de trouver une femme bonne à tout faire pour partager sa vie d'aventures. Le couple formé, on achète deux katouris, sorte de grand parasol en paille qu'on met sur la tête et qui protège du soleil et de la pluie. On part, et à la prochaine rivière on s'embarque dans une pirogue, lui, pagayant à l'avant, elle patronnant à l'arrière.

Au bout de 8, 10, 15, 20 jours, on s'arrête au hasard et on pénètre dans la brousse. Avec le flair d'un mineur, on choisit un ruisseau. Pendant qu'il le prospecte en faisant des trous dans le lit de la crique, elle construit la case qui les abritera et cuît la morue qui les nourrira.

Si la prospection a été heureuse, ils abattent un arbre et, avec une scie de long débitent des planches.

On construit un longtom composé d'une caisse dans laquelle on déverse la terre aurifère et un canal en bois dans lequel on retient l'or. On barre le lit de la rivière pour former réservoir d'eau; on conduit l'eau de ce réservoir au longtom par un tuyau

naturel, le bois canon, creux à l'intérieur, puis on procède au lavage, en ajoutant du mercure. L'or s'amalgame et se fixe devant les obstacles appropriés.

Le soir, on nettoie le canal, on recueille l'amalgame qu'on met sur un morceau de boîte de sardines, on pose ce fer blanc sur le feu, le mercure s'évapore, et on recueille l'or.

Si la production est bonne, la femme est fidèle, sinon elle change d'orpailleur. Les noirs Antillais appliquent les dernières règles de la civilisation.

Au bout de quelques semaines, le couple a sorti de la terre un ou plusieurs kilogs d'or. Il descend à Cayenne, vend son or, paye ses dettes et dépense en quelques jours dans une noce effrénée ce qui lui reste; puis il repart chercher fortune.

### **GISEMENTS AURIFÈRES DE LA GUYANE.**

A une distance qui varie entre 50 et 100 kilomètres de la côte, on rencontre une première zone aurifère qui parcourt toute la Guyane parallèlement à la côte, c'est-à-dire avec une direction N.-O.-S.-E. et qui a une largeur de 30 à 50 kilomètres. C'est la zone de l'Élysée, Enfin, Pas-trop-tôt, Saint-Élie, Adieu-Vat, Bief, Matarony, etc.; puis, 80 à 100 kilomètres plus bas, on a une deuxième zone de même largeur, c'est celle de l'Inini, avec les placers de Dagobert, d'Enfin, d'Espoir, de Tardvenu, de Saint-Léon, etc.

Dans chaque zone surgissent d'importantes roches éruptives, au contact desquelles ou dans lesquelles apparaissent les filons de quartz aurifère.

Je ne me lancerai pas dans une théorie de la formation filonienne en Guyane. Je vous décrirai seulement, en quelques mots, comment se comporte le massif filonien à Saint-Élie.

Il semble qu'il y ait eu là deux émergences filoniennes : une première, ancienne et pauvre, une deuxième, récente et riche en métaux, à l'époque où la roche encaissante était déjà décomposée au-dessus d'un certain niveau.

Il en est résulté la formation suivante :

Au-dessous du niveau hydrostatique, c'est-à-dire du niveau des cours d'eau, un massif de quartz; au-dessus de ce niveau, épanouissement du quartz dans la roche décomposée sous forme de veinules en éventail.

Ces gerbes de quartz ont enrichi la roche encaissante sur une très grande largeur, 40 à 50 mètres; c'est ce que nous appelons les terres filoniennes.

Enfin, il y a eu érosion par l'eau et le soleil et déversement des produits de désagrégation dans les vallées voisines. C'est la formation des alluvions de rivières. Ces produits de décomposition sont, d'ailleurs, restés aussi déposés sur le flanc de la montagne, c'est ce que l'on appelle en Guyane les terres de montagne.

Dans ce massif aurifère il faut donc considérer :

Le filon qui est le corps principal du gisement,

Les veinules de surface et les terres filoniennes,

Les terres de montagne.

Les alluvions de vallée.

La plupart du temps, les alluvions ne représentent qu'une très petite partie du gisement. La plus considérable est formée par le massif filonien resté en place. Or, en Guyane, on n'a jusqu'ici exploité que les alluvions, les massifs filoniens sont intacts.

Il est absolument certain que les massifs filoniens exploitables abondent en Guyane; mais les méthodes rudimentaires employées dans l'exploitation des alluvions ne peuvent plus être utilisées dans l'attaque des terres filoniennes et du filon lui-même. L'ère de la pelle et de la pioche est pour ainsi dire terminée; l'avenir est, comme partout ailleurs, aux machines et aux sociétés puissantes.

La formation aurifère de Guyane présente d'ailleurs un avantage considérable; l'exploitation des terres de filon et des terres de montagne peut être entreprise avec un petit capital et être rémunératrice; elle permet de faire sans risques une étude du gisement.

On s'est demandé souvent si la richesse des filons de Guyane continue en profondeur. Les travaux entrepris à l'Élysée sous la direction des ingénieurs Gérard Dufour et Léon Delvaux, les recherches en profondeur poursuivies par nous actuellement à Saint-Élie permettent de répondre affirmativement.

L'étude des fractures filoniennes qui, dans la première zone, traversent la Guyane sur plus de 250 kilomètres de longueur et 40 kilomètres de largeur, laisse à penser que la Guyane possède des gisements aurifères d'une importance considérable, peut-être les plus vastes du monde après ceux du Transvaal.

Pour mettre en valeur ces gisements, il faut d'abord des animateurs et des énergies que rien ne décourage. La Guyane est une vieille colonie empoisonnée par la politique et c'est un pays neuf dans lequel tout est à créer.

Il faut des capitaux, la France n'en manque pas.

Il faut de la main-d'œuvre; quoique peu abondante, elle existe.

Il y a en Guyane un réservoir de 40.000 hommes environ, dans lequel on peut certainement puiser 2.000 à 3.000 excellents travailleurs pour l'industrie, si on sait les attirer par un salaire suffisant, une nourriture et un logement convenables.

Or, l'industrie minière ne sera pas d'ici peu capable d'employer ces 3.000 hommes. La question de la main-d'œuvre n'est pas inquiétante pour le moment.

Si l'industrie se développe, on aura pour un certain temps des ressources suffisantes dans les Antilles françaises et anglaises.

Notre expérience nous a démontré que la question de la main-d'œuvre est toujours résolue par une industrie capable de loger, nourrir et payer ses ouvriers.

Il faut évidemment pour cela que l'industrie soit prospère.

En ce qui concerne l'agriculture et l'exploitation des bois, la question est peut-être plus délicate, parce qu'elles sont moins capables de payer de hauts salaires.

Pour elles, l'appoint de la main-d'œuvre pénitentiaire peut présenter au début un

réel intérêt jusqu'au jour où elles seront en plein développement et capables de payer la main-d'œuvre antillaise ou d'émigration qui, elle, sera encore beaucoup plus chère.

Il faut que les exploitations agricoles et forestières soient très industrialisées, de manière à obtenir des rendements qui permettent de payer des salaires internationaux.

Je vous signale aussi que pour l'agriculture on réussit très souvent en installant des familles auxquelles on donne du terrain, l'homme travaille à l'usine et la femme et les enfants plantent et vendent leurs produits à l'usine.

Il faut enfin des moyens de communication; or, on peut tout espérer d'une époque où l'industrie automobile et l'aviation prennent un si grand développement.

Pionniers de la mise en valeur du trésor méconnu de la France, sondant avec tenacité en pleine brousse les richesses de son sous-sol, nous croyons fermement que l'ère de prospérité de la Guyane est proche. Bientôt de luxueux avions Bréguet remplaceront nos modestes pirogues.

Leurs ailes apporteront parmi nous la confiance.

Et prendront, en retour, tout notre or pour la France.

*Le Capitaine Grégoire et le Capitaine Hautepine  
s'établir sur les bords de Synnary*

---

396  
AS

